

## Compte-rendu de la réunion du 06 novembre 2015 à Randens

<b>Etaient présents :</b>	AIGUEBELLE	BONVILLARET	MONTSAPEY	RANDENS
<i>Titulaires</i>	Y. TUPINIER	J. DEMONNAZ A. BURTIN	B. FARGEAS	J. RICO-PEREZ J. PITTON
<i>Suppléants</i>				
	MONTGILBERT	ST ALBAN D'HURTIERES	ST GEORGES D'HURTIERES	SAINT PIERRE DE BELLEVILLE
<i>Titulaires</i>	J.P. BUET J. DAVID	P. GADROY-LEGENVRE	A. BOUVIER C. ESAIN	
<i>Suppléants</i>				G. DEQUIER

La séance débute par l'approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juin 2015.  
L'ordre du jour est accepté.

### **1. Modification des Statuts**

Rappel des délibérations relatives à l'intégration de la commune d'Épierre et à la prise de compétence Assainissement à la carte.

Une proposition de nouveaux statuts a été envoyée à chaque membre du Comité Syndical.  
Aucune remarque ni question relative aux nouveaux statuts.

Les nouveaux statuts sont adoptés et seront transmis au Préfet.

Intégration d'Épierre : le réseau d'eau potable est en bon état général et la qualité de l'eau est bonne. Une réunion sera prévue avec la commune d'Épierre et les Président/Vice-Présidents d'ici la fin de l'année.

### **2. Projet Départemental de Coopération Intercommunale**

Chaque commune ou EPCI a reçu un projet de schéma de coopération intercommunale et doit se prononcer dans un délai de deux mois.

L'objectif est de supprimer l'ensemble des syndicats et que la compétence eau potable soit prise par les communautés de communes (échéance 2020).

Une réunion de concertation est prévue entre le Préfet et les présidents des syndicats, mais aucune date n'a été fixée à ce jour.

A ce jour, la Communauté de Commune Porte de Maurienne ne s'est pas encore prononcée officiellement sur ce projet.

Il est donc décidé de reporter la décision du Comité Syndical et d'attendre la décision de la Communauté de Commune et de toutes les communes.

### **3. Informations diverses**

#### **3.1. Travaux**

Rappel : recensement des travaux à réaliser et visites sur place avec 3 entreprises en juin 2015 – devant la complexité des travaux à réaliser, il est décidé de s'adresser à un bureau d'études. Le dossier est confié à M. BRUNIER, Arc Etudes, en juillet 2015.

Le dossier Montsapey était quasiment bouclé (restait l'appel d'offres à lancer).

Le 05/11/15, M. BRUNIER nous informe qu'il lui reste encore une visite à St Pierre de Belleville, et que nous pourrions envisager les travaux au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016...

Nous allons demander à M. BRUNIER de nous fournir les dossiers pour fin novembre, sinon nous lancerons un appel d'offres.



Etant donné le coût total des travaux envisagés (2<sup>ème</sup> convention), nous allons lancer la procédure d'appel d'offres d'ici la fin de l'année pour le choix d'un bureau d'études.

Un point est fait concernant le problème du captage de Chatelet à St Pierre de Belleville : une estimation avait été demandée au Cabinet Merlin qui préconisait un traitement des eaux. Deux entreprises qui s'étaient rendues sur place préconisaient la reprise totale du captage.

Ce problème ancien, et non listé dans la 2<sup>ème</sup> convention, fait partie d'une mise à niveau de la commune, qui devrait apporter sa quote-part. Il avait en effet été convenu que les communes s'engageaient à financer leurs travaux de mise à niveau de leur réseau, pour ne pas faire porter ce poids financier aux autres communes du syndicat.

Interrogations sur les branchements aux particuliers : les deux entreprises ont été choisies pour intervenir sur le réseau. Lors d'un nouveau branchement, un devis est demandé. Il doit être établi par l'entreprise en fonction des prix retenus dans le cahier des charges.

*(Information complémentaire postérieure à la réunion : le devis établi par l'Entreprise Laurent pour le raccordement de M. ANDRE à St Georges d'Hurtières était de 5 497.91 € TTC, dont 720 € TTC pris en charge par le syndicat pour une chambre 60x60).*

### 3.2. Personnel

Le Président informe le syndicat de l'arrêt de travail de Mlle Gervais, technicienne, et d'un problème de communication.

Une rencontre a eu lieu le 05/10/15 entre Mlle Gervais, Le Président et les deux Vice-présidents. La surcharge de travail est avérée, et il a été confirmé à Mlle Gervais que l'embauche d'une personne supplémentaire serait envisagée, dès que nous aurions connaissance du temps de mise à disposition des employés communaux pour l'année 2015. La question de compétences est également soulevée. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu avec Mlle Gervais dès sa reprise du travail.

S'il est décidé de recourir à une embauche supplémentaire, il convient d'estimer le coût de cette embauche, pas seulement en terme de salaire, mais également en terme d'équipement, véhicule, etc...

En ce qui concerne le secrétariat, l'adjoint administratif effectue actuellement 24 heures par semaine. L'intégration d'Epierre ainsi que la prise de compétence Assainissement entraîneront certainement un charge de travail supplémentaire. Il convient d'envisager un passage à temps plein.

Le Président souhaite rencontrer les deux Vice-présidents le lundi 09/11/15 afin de discuter de ces questions de personnel. Une proposition sera faite au plus tôt au Comité Syndical.

### 3.3. Communication

Le problème de qualité de l'eau, rencontré sur plusieurs communes l'été dernier, a mis à jour un gros problème de communication à destination des usagers.

La commune de Randens a décidé de recourir à un système de communication des risques, qui pourra peut-être être utilisé pour avertir la population dans le cas d'interdiction de consommer l'eau (la procédure sera à mettre en place).

Mais il faut réfléchir à un système de communication fiable du syndicat vers les habitants lorsqu'il y a des problèmes importants de qualité de l'eau et que l'ARS nous interdit de distribuer l'eau.



### 3.4. Contrat avec Véolia Eau

La commune de Montgilbert avait signé une convention avec Véolia Eau en 1990, pour le relevé des compteurs individuels et la facturation aux abonnés. Cette convention se renouvelle tous les 6 ans. Il est décidé de ne pas la renouveler en 2016 (*information complémentaire postérieure à la réunion : cette prestation a été facturée par Véolia 1 360,13 € TTC pour 2014*).

### 3.5. Réunion avec le Conseil Général et l'Agence de l'Eau

Compte-rendu de la réunion d'information du 08/10/15, organisée par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau : informations sur la protection des captages, les taux de subventions... Information est donnée de la possibilité de financement à taux 0 sur 10/12 ans par l'Agence de l'Eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Randens, le 10/11/15  
Le Président,  
José RICO-PEREZ

